

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org. Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Poitou-Charentes
1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [t](#) [m](#)



LA MAISON MARIA CASARÈS
Domaine de la Vergne
16490 Alloue
05 45 31 81 22
contact@mmcasares.fr
<http://mmcasares.fr/>

► Nos partenaires



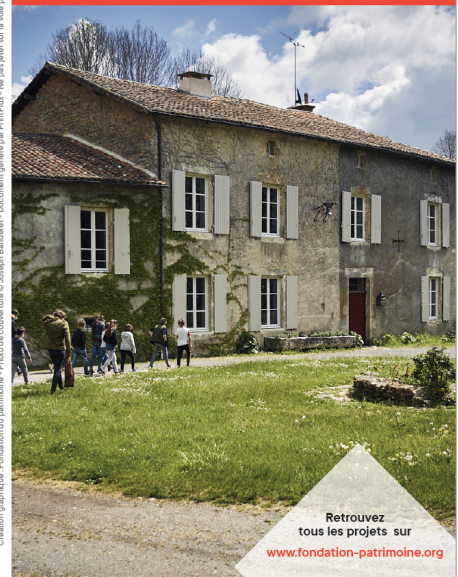
FONDATION ► Je donne !



Pour la restauration de

La Maison de Maria Casarès à Alloue

Charente Limousine



Création graphique Fondation du patrimoine - Photos de couverture © Joseph Bandereit - Document généré par PrintFlair. Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Pour que vive le théâtre, une maison en héritage

◆ ◆ PRÉSERVER LA MAISON DE MARIA CASARÈS

Le domaine de la Vergne fut pendant 35 ans la demeure de Maria Casarès. Devenu un site polyculturel ouvert à tous les publics, il transmet sa passion pour le théâtre aux nouvelles générations et accueille tout au long de l'année des résidences d'artistes et des spectacles.

Le logis est resté en l'état depuis le décès de la grande comédienne. Aujourd'hui, **des travaux structurels deviennent vitaux pour sa pérennité**, notamment la consolidation de la charpente et l'assainissement des murs par l'enlèvement d'un enduit en béton. Les intérieurs ont souffert d'humidité ; ils doivent être restaurés à l'identique afin de préserver l'âme du lieu, de témoigner de l'ambiance voulue par la comédienne. Une attention particulière sera portée à la suite de Maria Casarès (sa chambre, son bureau et sa salle de bain), qui reflète si bien sa personnalité.

◆ ◆ DU LOGIS SEIGNEURIAL À LA MAISON D'ARTISTE

Situé à Alloue, au cœur de la Charente Limousine, la Vergne est un ancien domaine agricole autrefois fortifié au bord du fleuve Charente. Datant du XV^e siècle, une tour isolée dotée de canonnières constitue la partie la

plus ancienne, mais des remaniements successifs du XVII^e au XX^e siècles donnent à l'ensemble du domaine sa physionomie actuelle. A partir de 1961, il devint le refuge de Maria Casarès, qui vint s'y ressourcer jusqu'à sa mort en 1996. Légué à la commune d'Alloue, animé par l'association "La Maison Maria Casarès", le domaine de la Vergne est devenu en 1999 un lieu d'accueil et de travail pour les artistes de théâtre. En 2008, il reçoit le label de Centre culturel de rencontre et devient en 2011 Maison des Illustres.

◆ ◆ POUR UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Ancré dans une zone rurale, le domaine de la Vergne se positionne comme un lieu pilote de ce dynamisme de territoire qui allie rencontre, nature et culture. La restauration du logis permettra d'ouvrir à la visite la Maison de Maria Casarès et d'améliorer l'accueil des artistes en résidence et des festivaliers de l'été.

| | |
|----------------------|---------------|
| Montant des travaux | 237 916 euros |
| Objectif de collecte | 30 000 euros |
| Début des travaux | Octobre 2022 |

Crédit photos © Maison Maria Casarès, Joseph Bandereit, médiathèque de l'architecture et du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Maison de Maria Casarès à Alloue

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79863
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la Maison de Maria Casarès à Alloue

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €
Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|---|------|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 28 € | 51 € | 85 € | 170 € |
| Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. | | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 20 € | 38 € | 63 € | 125 € |
| Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). | | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 32 € | 60 € | 100 € | 200 € |
| Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée. | | | | |

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre